

Institut de Formation en Soins Infirmiers Centre Hospitalier Charles Perrens

PROJET STRATEGIQUE

Présentation de l'IFSI :

L'IFSI Charles Perrens est l'un des rares instituts rattachés à un établissement en santé mentale, il bénéficie de son image et de son expertise. Cet établissement de santé est inscrit dans une dynamique innovante en matière de soins, d'enseignement et de recherche dans le domaine de la psychiatrie. Riche de cette spécificité, la direction de l'institut a la volonté de promouvoir une culture pédagogique orientée vers le soin en psychiatrie et la santé mentale. Si l'enseignement des sciences humaines y est particulièrement développé, les unités d'enseignement optionnel sont orientées vers un renforcement des connaissances dans la prise en charge des troubles mentaux.

Un travail collaboratif avec l'établissement de rattachement permet la promotion des compétences soignantes dans le cadre de la formation et celles de l'équipe pédagogique auprès des équipes soignantes.

L'IFSI s'engage pour créer une culture et une identité commune chez les professionnels de santé en participant au projet inter professionnalité de la région Nouvelle Aquitaine et par la mise en œuvre du service sanitaire privilégiant la promotion de la santé et de la prévention.

L'IFSI utilise des méthodes pédagogiques innovantes comme la simulation en santé pour rendre les situations de formation plus concrètes ou le serious game pour développer le raisonnement clinique et les connaissances de façon ludique et motivante tout en permettant un feed back immédiat. L'e-learning est utilisé pour acquérir ou valider des connaissances théoriques. L'hybridation de certaines unités d'enseignement commence à être élaborée. L'utilisation de la plateforme régionale E notitia permet d'utiliser des outils d'apprentissage ludiques favorisant l'autonomie.

Les étudiants de l'IFSI ont pu également participer à un escape game centré sur un problème en santé mentale grâce à la collaboration avec l'espace santé étudiants de l'université de Bordeaux.

L'IFSI travaille également pour renforcer la place des patients experts de sa pathologie dans la formation des étudiants infirmiers faire partager le vécu de leur maladie pour améliorer la communication et la prise en charge et renforcer l'apprentissage à la relation thérapeutique, à la communication et aux compétences autres que techniques des étudiants notamment par le biais des sciences humaines.

L'IFSI s'oriente également vers la promotion de la santé des étudiants et de la démocratie étudiante pour renforcer une culture de promotion de la santé et de la prévention.

L'environnement et le développement durable sont des notions importantes pour notre institut de formation c'est pourquoi une unité d'enseignement optionnelle a été élaborée concernant « la santé environnementale ».

De plus, l'institut de formation s'inscrit dans le projet « Erasmus without paper » en s'inscrivant et en utilisant la plateforme Dashboard.

Un formateur référent en santé environnementale est présent au sein de l'établissement de formation.

L'inclusion du handicap est au centre du projet pédagogique c'est pourquoi une référente handicap est identifiée sur l'institut et accompagne les étudiants tout au long de leur formation en collaboration avec l'équipe pédagogique.

Les orientations du projet pédagogique:

Le projet pédagogique de l'institut de formation Charles Perrens a donc pour objectif de maintenir et de développer un haut niveau de qualité au sein de la formation et d'offrir aux usagers, apprenants et partenaires les prestations qui répondent à l'adaptation des pratiques soignantes, aux mutations des métiers et des organisations, il est aussi un levier pour préparer les professionnels de demain à s'adapter aux défis de demain.

Il est le résultat de la réflexion de l'équipe pédagogique qui prend appui sur trois documents essentiels qui structurent la formation: le référentiel d'activités, le référentiel de compétences et le référentiel de formation du diplôme.

L'équipe pédagogique a choisi de se référer à une philosophie humaniste. C'est un concept reposant sur les valeurs profondes portées par chaque homme doté d'une force rationnelle, positive, le poussant à développer sa personnalité dans un contexte donné. L'approche humaniste dans le respect des règles de la République constitue un langage commun partagé avec les étudiants en soins infirmiers.

Le projet stage de l'IFSI:

Le projet stage de l'institut comporte 3 objectifs principaux qui sont l'amélioration de l'équité des étudiants lors des parcours de stage, la poursuite du travail de prospection stage en se centrant sur une logique de parcours et et la professionnalisation du parcours au regard des réalités du territoire.

Le stage est le lieu privilégié d'acquisitions des savoirs propices à l'élaboration des compétences infirmières. Il est source de l'émergence des valeurs professionnelles. Le stage permet à l'étudiant d'intégrer les connaissances théoriques, de les mobiliser et de les appliquer en situation de soins et ou de découvrir des situations de travail qui seront ensuite enrichies d'apports théoriques.

Le stage doit être le point d'ancrage permettant à l'étudiant, tout au long des trois années de formation:

-D'analyser les situations en stage et les pratiques professionnelles.

-De développer son potentiel de compétences au rythme du cursus des stages.

- De transférer ces compétences en toutes situations de soin.
- De s'inscrire dans une démarche d'auto-évaluation.
- De construire son identité professionnelle et consolider son projet professionnel.

Ce parcours de stage permet à l'étudiant de progresser dans l'acquisition des compétences. Il est construit avec l'étudiant, le référent du suivi pédagogique et la coordonnatrice des stages au regard : des éléments de compétences et actes de soins acquis ou à acquérir, du suivi pédagogique, de l'offre de stage et du projet professionnel.

Chaque formateur est référent d'un secteur de stage. Cette fonction favorise la fidélisation avec le partenaire stage et a un effet positif sur l'encadrement des étudiants.

Dans le projet stage de l'institut, l'interculturalité a toujours eu une grande importance. C'est pourquoi, l'institut a toujours gardé une ouverture sur l'international. Des expériences antérieures de stages à l'étranger notamment en Afrique et actuelles en Inde et Cambodge ont mis en évidence le bénéfice de l'institut de formation à développer une mobilité internationale pour les étudiants .

En effet, les stages humanitaires, hors de l'UE, sont actuellement proposés au semestre 6 de la formation infirmière pour une durée de 5 semaines. Ces stages se font grâce à des partenariats avec des associations à but non lucratif. Ces partenariats se font grâce à la compétence de nos partenaires dans l'organisation des stages et dans l'accompagnement des étudiants infirmiers et grâce à leur connaissance concernant la formation infirmière en France et son système d'évaluation (notamment la reconnaissance du système d'attribution de crédits européens) Ces partenariats permettent donc de garantir une qualité professionnelle et une expérience sécurisée pour les étudiants.

Ces stages se font sur une durée de 5 semaines et font l'objet d'une reconnaissance par l'attribution de 5 crédits (ECTS). Les finalités de ces stages sont de développer des compétences d'adaptation à une culture de soins différente et de développer un apprentissage et une communication interculturels.

Le projet de mobilité:

L'IFSI souhaite impulser une dynamique européenne à son projet pédagogique, rendue possible grâce à l'intégration en 2009 de la formation infirmière dans le système LMD, en développant la possibilité pour les étudiants de troisième année de faire des stages dans les établissements de soins de différents pays de la communauté européenne. Ces stages comme impact pour les étudiants le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté européenne par une meilleure compréhension interculturelle, une meilleure employabilité européenne et le développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté européenne.

L'IFSI s'engage à respecter les critères d'inclusion apprenants dans sa politique d'attribution des mobilités ERASMUS +.

C'est pourquoi, dans le cadre d'erasmus +, l'institut proposera dans un premier temps à deux étudiants de troisième année en formation initiale de partir en stage au semestre 5 dans un pays de la communauté européenne pour une durée de 10 semaines.

Ces projets permettront à l'institut en soins infirmiers de Charles Perrrens d' avoir une meilleure lisibilité au niveau européen et de développer un réseau de partenaires européens constitué de structures de soins.

Le choix s'orientera vers des structures de soins où l'étudiant pourra faire un stage qui correspond à ses besoins d'acquisitions d'actes, d'activités et de compétences, où l'accompagnement pédagogique permettra un accueil individualisé et où le maître de stage se portera garant de la mise à disposition des ressources, notamment la présence de professionnels qualifiés et des activités permettant un réel apprentissage.

Les pays ou les villes seront déterminés en fonction des projets des personnes candidates pour une mobilité Erasmus ou en fonction des créations de partenariats avec les établissements de soins.

L'IFSI proposera également aux étudiants et aux formateurs de vivre une expérience internationale avec l'outil Erasmus virtuel exchange soit pour des formations soit pour des échanges et des débats.

La recevabilité du projet de l'étudiant et du formateur suivra la même procédure que le projet erasmus de l'institut.

Dans le souhait d'impulser une dynamique d'internationalisation et de modernisation de son projet, l'institut proposera à un formateur cadre de santé de l'établissement la possibilité d'entreprendre une expérience professionnelle dans un pays de la communauté européenne.

Dans un second temps, L'IFSI organisera des mobilités entrantes stage pour deux étudiants issus de des pays de la communauté européenne. Ce projet sera possible grâce au partenariat avec l'établissement de santé de rattachement.

Ce projet s'appuiera sur l'organisation actuelle concernant les stages pour les étudiants en soins infirmiers de notre institut de formation.

Les candidatures seront étudiées par la commission de recevabilité. Les mobilités entrantes stage concerneront des stages de 10 semaines au semestre 5.

Par la suite, lorsque les partenariats seront consolidés, l'IFSI pourra envisager une coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques dans le cadre des alliances de la connaissance entre les établissements d'enseignement supérieur.

Le projet Erasmus pour les mobilités sortantes stage étudiantes est présenté au semestre 1 pour un départ envisagé au S5. L'information est réactivée au semestre 3 au mois de septembre N-1 ainsi qu'au mois de janvier N.

Ce laps de temps permet à l'étudiant d'acquérir les compétences professionnelles nécessaires et les connaissances linguistiques, de construire son projet de mobilité, maintenir une égalité de traitement, car la majorité des enseignements se font après le stage du semestre 5.

D'octobre à janvier, l'étudiant a un temps de réflexion sur l'éventualité d'un départ avec son référent pédagogique.

Les personnes intéressées doivent se faire connaître par le formateur référent pédagogique qui transmettra l'information à la référente Erasmus.

Avant le mois de mars de l'année N, les fiches de candidature de tous les étudiants intéressés pour une mobilité sortante sont étudiées par la commission de recevabilité.

Le choix des deux étudiants sera fait par la commission de recevabilité. En avril, un accompagnement est mis en place par le référent Erasmus pour élaborer le projet avec l'étudiant qui présente l'établissement ou le pays, les motivations, les objectifs visés, le budget prévisionnel, le mode de vie pendant 10 semaines, les modes de communication et leurs ressources linguistiques.

Les mobilités sortantes pour les formateurs seront centrées sur des mobilités pour effectuer des enseignements dans des établissements d'enseignement supérieur. Elles pourront avoir une durée de 2 jours à 8 jours.

Les possibilités de mobilité sortante pour une activité d'enseignement dans le cadre du projet Erasmus sont présentées à tous les formateurs de l'Institut lors d'une réunion institutionnelle et un rappel de cette possibilité sera envisagée lors d'une des réunions de septembre année N-1.

Chaque année le formateur peut aussi exprimer le souhait de mobilité dans le cadre du projet Erasmus auprès de l'équipe de direction lors de l'entretien annuel d'évaluation au même titre qu'il aborde ses besoins de formation.

Si plusieurs formateurs candidatent, le choix sera réalisé par l'équipe de direction, en fonction des projets présentés en entretien individuel, et notamment en fonction des objectifs visés .

Afin de répondre à la demande si plusieurs formateurs sont intéressés, des départs prévisionnels dans le cadre d'un programme Erasmus peuvent être envisagés selon un calendrier sur 5 ans.

Cela permet au référent Erasmus d'organiser la mobilité sortante dans l'établissement retenu, recueillir l'acceptation de celui-ci, créer des contacts construire les coopérations nécessaires pour l'accompagnement et le suivi de stage, échanger les conventions.

Afin d'optimiser l'utilisation des technologies numériques des processus administratifs et pédagogiques, l'équipe administrative et pédagogique de l'Institut peuvent bénéficier de formations de renforcement de compétence numérique.

L'IFSI envisage de créer des partenariats avec des établissements de soins qui se pérennisent dans le temps et d'autres partenariats plus variables selon les souhaits des étudiants.

Le choix s'orientera vers des établissements d'enseignement supérieur où l'enseignement clinique infirmier est présent ainsi que la démarche de recherche clinique et l'éducation thérapeutique.

Ce projet Erasmus a pour objectif de partager et de développer des compétences pédagogiques dans un autre contexte universitaire et de découvrir de nouvelles méthodes pédagogiques. A terme la formalisation d'une coopération pédagogique entre instituts de soins infirmiers européens pourrait être envisagée.

L'IFSI s'engage aussi à promouvoir des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme ERASMUS +.

Le développement d'un sentiment de citoyenneté européenne serait la plus-value.